

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I.) Année scolaire 2026-2027

Renseignements concernant l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement en 2026/2027 :

Classe pour septembre 2026/2027 :

Madame, Monsieur,

La santé de votre enfant a nécessité la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) au cours de l'année 2025/2026.

Souhaitez- vous la reconduction du P.A.I en 2026-2027 : Oui Non

Si vous avez répondu **OUI** à la question précédente :

Y a-t-il une modification du traitement ? Oui Non

Y a-t-il une modification dans les doses du traitement ? Oui Non

Y a-t-il une modification du protocole d'urgence ? Oui Non

- **S'il n'y a aucune modification**, et sans demande particulière, le P.A.I sera reconduit automatiquement.
- **S'il y a une modification**, une nouvelle fiche P.A.I devra être remplie et signée par le médecin traitant, à télécharger sur le site de la mairie (*onglet A tout âge > Péri/extrascolaire, cantine : inscriptions...*).

Dans tous les cas, il vous appartient de fournir les médicaments dont la date de validité couvre l'année scolaire en cours, et l'ordonnance à jour conforme au traitement, datée de moins de 1 an.



Sans retour de ce formulaire au service Scolaire de la mairie à la rentrée, le P.A.I sera considéré comme annulé.

Vos coordonnées :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Mail :

Vu et pris connaissance le :

Signature des parents :